



**Fédération Française de Tir
Ligue Régionale de Champagne
Ardennes – Aube – Marne- Haute-Marne**



Assemblée Générale Ordinaire Elective

19 novembre 2022

Centre International de Séjour de Champagne à Reims

En sa qualité de Président de la Ligue, l'Assemblée Générale est présidée par M. Franck KIEFER qui déclare que 32 clubs sur les 62 de la Ligue étant présents pour un total de 123 voix sur 194, l'Assemblée Générale peut légitimement siéger.

Dix-sept membres du comité directeur sont présents, deux sont excusés et deux sont absents.

Le Président remercie les personnes présentes d'avoir fait le déplacement et excuse les personnalités suivantes de leur absence :

- M. ROTTNER Jean, président du Conseil Régional du Grand-EST
- M. BACZYK Michel, président de la Fédération Française de Tir
- M. HASS-BECKER, président du Comité Régional Olympique et Sportif du Grand-EST
- M. SINGER Hugues, président de la ligue de tir d'Alsace
- M. GODEFROID Gérard, président de la ligue de tir de Lorraine

Avant le rapport du moral du président, le secrétaire propose au vote l'adoption du procès-verbal de l'AG 2020-2021.

Adopté à l'unanimité.

Bilan moral

Mesdames, Messieurs les Présidents,
Mesdames, Messieurs les membres du Comité Directeur,
Cher(e)s ami(e)s,

Je vous remercie d'être venus de nos quatre départements pour participer à notre réunion générale annuelle. L'appel des sociétés étant terminé, le quorum étant atteint, je déclare ouverte l'Assemblée Générale 2022, relative à la saison 2021-2022.

En premier lieu, je ne peux commencer cette réunion sans avoir une pensée pour toutes les personnes du monde du tir champardennais qui nous ont quitté cette saison, au sein de vos clubs, des comités départementaux et de la Ligue. Certaines et certains d'entre vous ont aussi été touchés à titre personnel par la disparition d'un proche : la Ligue et moi-même s'associons à leur peine.

Je vous propose maintenant d'observer une minute de silence en mémoire de nos disparus.

Je vous remercie.

Cette assemblée générale est la deuxième de ma mandature et de l'équipe que vous avez élue en 2020. Nous nous présentons devant vous aujourd'hui pour faire un premier bilan à mi-

mandat, je profite de l'occasion pour remercier les membres du Comité Directeur qui m'accompagne sur cette olympiade.

Pour revenir sur la saison écoulée, même si elle a vu la reprise de la pratique dans les stands de tir et la tenue des compétitions, on ne peut pas objectivement la considérer comme une saison pleine : c'est la saison de l'après. Il ne faut pas oublier qu'il y a un an jour pour jour, nous avons encore des restrictions dans nombre de stands. Même début janvier de cette année 2022, nous avons dû mettre en place un protocole restreint pour assurer la bonne tenue de notre championnat régional à 10 mètres.

Malgré cela, le nombre de licenciés est reparti à la hausse, vous avez vu revenir dans vos installations des licenciés impatient de pouvoir repratiquer le tir sportif de loisir et de compétition. La Ligue a également œuvré à cette reprise avec finançant par exemple la gratuité de la cotisation Ligue pour les catégories jeunes ou encore en investissant dans des « carabines laser » pour vous accompagner dans vos actions de promotions en dehors des stands de tir.

La pandémie de COVID a modifié notre société et nos manières de travailler au quotidien, que ce soit dans nos associations, mais également au niveau de la Ligue de Champagne et de la FFTir .

Nous avons pris et globalement réussi le tournant vers la « digitalisation » : 2022 a été l'année de la dématérialisation avec la mise en place du portail EDEN, espace personnel de chaque licencié. Chacun peut non seulement mettre à jour ses informations et accéder à sa licence digitale mais pourra aussi être informé sur la vie de son club, de la Ligue et de la Fédération. Nous faisons par ailleurs partie des bons élèves de la Fédération sur l'utilisation de ce portail EDEN, grâce à votre action au quotidien dans vos clubs.

Cependant, il reste du travail et certains chantiers ont pris du retard. La mise en place du râtelier électronique et du portail SIA pour les tireurs sportifs détenteurs d'armes est reportée au 2ième trimestre 2023.

Le nouveau site internet de la Ligue de Champagne n'est pas encore opérationnel. Nous avons dû faire face à la fin d'activité de notre hébergeur, mais c'est l'occasion de repartir d'une page quasi-blanche et de définir l'outil le plus pratique et fonctionnel possible pour informer au mieux nos licenciés : il devrait être mis en ligne pour début 2023.

Je ne peux faire un bilan de l'année écoulée sans parler de la formation. Mon prédécesseur Jacques COLLOT y était particulièrement attaché et elle reste un des piliers du plan de développement de la Ligue pour 2021-2025. Les actions de formations ont pu reprendre en partie, mais nous devons le reconnaître : nous n'avons pas pu répondre à toutes les demandes ! Seules des sessions de formation continue ont pu être organisées. Cependant nous sommes maintenant structurés, nous avons eu recours à des prestataires extérieurs, cela va se poursuivre. Aussi un contrat d'apprentissage va être signé pour cette année pour nous accompagner. Tout cela va permettre d'augmenter significativement l'offre de formation dès cette saison, que ce soit pour les diplômes fédéraux mais aussi pour proposer des stages de perfectionnement à nos tireurs de loisir et de compétition.

L'équipe technique régionale, pilotée par notre REL Brian Beaudouin et composée de bénévoles, s'est quant à elle encore renforcée et le travail lancé depuis plusieurs années maintenant continue de porter ses fruits. Notre collectif régional « Jeunes » remplit

pleinement son rôle en montant sur les podiums des championnats de France et des compétitions inter-ligues, également en alimentant régulièrement les collectifs nationaux.

Concernant le bilan financier qui vous sera présenté par Christophe LESIEUR, notre trésorier général, il est à nouveau positif. La situation de la Ligue est plus que saine et nous permet de nous projeter vers l'avenir avec sérénité. Les licenciés de la Ligue en ont par ailleurs profité puisque c'est près de 45 000 euros qui ont été reversés en aide aux jeunes, aux clubs et aux comités départementaux. Nous continuerons de le faire tant que les finances le permettent.

Les commissions de Ligue se sont également mises au travail. Vous pourrez retrouver leur rapport d'activités dans le livret de l'AG. N'hésitez pas à les lire avec attention et à vous rapprocher des présidents de ces commissions pour avoir tous les détails de leur actions réalisées et à venir.

Je terminerai mon intervention en ayant un quelques mots sur l'objectif ultime de cette olympiade : les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024. Comme vous le savez, c'est le CNTS de Châteauroux qui doit accueillir les épreuves de tir : ce sera l'occasion de mettre la lumière sur ses installations modernes dont le stand « Finale » vient tout juste d'être achevé. La Ligue de Champagne de Tir n'est pas en reste à son niveau. Nos meilleurs sportifs, Brian en tête, se préparent et sont déjà dans la « chasse » au précieux quota olympique. Des stands de tir du territoire se positionnent dans le dispositif « Terre des Jeux » pour être centres de préparation et accueillir des délégations étrangères et même les équipes de France : la Ligue les conseille et les accompagne. L'arbitrage champenois sera aussi représenté avec la sélection de Nathalie Floquet qui a brillamment réussi son examen international.

Enfin, l'appel aux bénévoles est lancé, les billetteries aussi vont ouvrir prochainement, ce sera l'occasion pour tous ceux qui le souhaitent de prendre part à cet événement sans nul pareil, dans les coulisses ou dans les gradins, en espérant le maximum de médailles pour le Tir Sportif français et nos athlètes olympiques et paralympiques !

Je vous remercie de votre attention.

Complétion du Comité Directeur

Suite aux dernières assemblées générales, et à la démission de M. Antonio CORREIRA, trois postes spécialisés sont à pourvoir au sein du comité directeur :

- Poste d'Éducateur Sportif
- Poste de Spécialiste Plateaux
- Poste de Représentant de la Marne

Une seule candidature a été reçue, il s'agit de la candidature de Mme Michèle MERAT pour le poste de Représentant de la Marne.

Avant de passer au vote, le Président demande si quelqu'un souhaite que le vote se fasse par bulletin secret ; à l'unanimité l'assemblée est contre, le vote se fera à main levée.

A l'unanimité des votants, Michèle MERAT est élue au sein du comité directeur en tant que représentant de la Marne.

Rapport d'activité

La ligue est composée pour la saison 2021-2022 de 62 associations affiliées pour 5754 licenciés. La saison précédente il y avait 5341 licenciés, soit une progression de 7,7%. La proportion de licenciée féminine n'est que de 10,2%, la féminisation reste un axe prioritaire de développement. La crise sanitaire COVID a quant à elle eu un fort impact sur les jeunes, puisqu'ils ne représentent que 8,6% des licenciés.

A ce jour, la ligue a déjà enregistré près de 5400 licences pour cette saison.

La Ligue de Champagne est bien représentée au niveau fédéral avec 5 membres au sein des commissions nationales ou du bureau fédéral avec :

- Cathy ANNEAU, membre de la CNS Arbalète,
- Florence LOUIS, membre de la CNS Cible Mobile,
- Brian BAUDOUIN, membre de la CNS Carabine,
- Christophe LESIEUR, membre de la CNS École de Tir,
- Franck KIEFER, Secrétaire Général Adjoint de la FFTir et président de la CNS Pistolet.

Mais également représenté par ses sportifs de Haut-Niveau avec :

- Manon HERBULOT (SMT Sedan) : Espoirs
- Gaspard LESIEUR : (EAC Thin le Moutin) : Espoirs
- Nils MONACELLI : (US Tir Charleville) : Collectif Nationaux
- Félix BLATEAU (AT Ste-Savine) : Collectif Nationaux
- Brian BEAUDOIN (AT Ste-Savine) : ELITE

- Promotion et Communication

La Ligue a travaillé son image sur les réseaux sociaux avec le développement de ses pages. Sur Facebook, 686 personnes sont abonnées, la meilleure publication a été vue 2566 fois pour 322 interactions. Sur Instagram, 678 Followers soit le TOP 4 des ligues de Tir, la meilleure publication a été liké 110 fois, la meilleure vidéo vue 11000 fois.

Suite à la cessation d'activité de notre hébergeur, le site internet est actuellement indisponible, une refonte totale est en cours et sera mise en place début 2023.

Une boutique avec des goodies à l'effigie de la ligue sera mise en place (Pin's, écussons, Ecocup « Ligue de Champagne », clés USB....)

Un concours pour la rafraîchissement du logo de la ligue sera également proposée en 2023.

- Aide à la reprise des activités

En 2021-2022, la ligue a aidé les clubs à la reprise de l'activité post-covid en actionnant les moyens suivants :

- La gratuité de la part ligue sur les licences de catégorie jeunes pour un montant global de 6560€.
- L'investissement matériel de carabine laser pour la promotion en dehors des stands de tir pour un montant de 7800€
- L'aide aux travaux dans les clubs de tir à hauteur de 21400€.

En 2023, des actions en faveur de la féminisation seront mise en place. L'aide aux clubs sera structuré dans le cadre d'un appel à projet.

- Développement des pratiques

La création de la commission Para-Tir a mis l'accent sur le développement de ses pratiques au sein de la ligue. Les athlètes et moniteurs ont pu participer aux formations fédérales. Des arbitres ont reçus leur validation sur la spécialité « Para-Tir » et ont participé à la Coupe du Monde WSPS de Châteauroux.

Dominique SOYEZ (Kinésithérapeute) et Thierry PONCELET (médecin) sont désormais classificateurs Para-Tir au sein de la FFTir.

En 2023 des stages spécifiques (Arbalète, TAR, TSV....) seront organisés, certains sont déjà planifiés.

- Développement des pratiques / Accès Haut-Niveau

L'équipement en cible électronique des clubs se poursuit dans le cadre du projet global porté par le COCOTIR

L'accompagnement de la région GRAND-EST sur 4 ans est acté, et la première commande a été lancée fin 2022

Le club de l'AT Chapelle St-Luc a été accompagné dans l'équipement de cible électronique dans le cadre de l'équipement complet du stand au sein du dispositif « Terre de Jeux ».

- Sport-Santé

Déléguées au département, des sessions de formation aux premiers-secours ont été organisées ou vont être organisées. Dans les Ardennes, cinq arbitres ont reçu la formation.

Bilan financier

- Budget saison 2011-2022

Le trésorier, Christophe LESIEUR, prend lecture du bilan financier.

Le bilan de la saison laisse apparaître un résultat positif de 40 008,64 € en raison de 169 947,74 € de dépenses et 209 959,38 € de recettes.

Le trésorier prend lecture des éléments marquants du bilan financier qui sont :

Pour les dépenses :

- 21 400,00 € d'aide aux travaux dans les clubs
- 19 730,64 € de salaire du responsable entraînement de la ligue
- 19 565,24 € de dotation aux amortissements (14 479,55€ pour les cibles électroniques, 3 010,50€ pour les armes)
- 18 168,04 € de salaire de la secrétaire de la ligue
- 14 550,00 € de cotisation URSAFF
- 11 506,00 € d'aide aux comités départementaux
- 10 070,00 € d'aide aux jeunes reversés au clubs
- 4 077,12 € de frais de déplacement pour le collectif régional
- 3 470,58 € de frais de déplacement des arbitres
- 3 129,54 € de frais de restauration des arbitres

Pour les recettes :

- 158 664,00 € de licences FFT
- 20 239,80 € de subventions ANS
- 10 200,00 € de subvention de fonctionnement du conseil régional du Grand Est
- 6 239,80 € de subvention FFTir ANS
- 6 203,50 € de location de matériel

4 000,00 € de subvention exceptionnelle de la part du crédit Agricole Nord Est dans le cadre de l'achat des cibles électroniques

3 150,00 € de reversions de la part des clubs pour l'organisation des championnats régionaux

- Rapport des vérificateurs aux comptes

Les vérificateurs aux comptes, M. GILLOT et Mme MERAT se sont rendus au siège de la ligue le 5 novembre 2022 afin d'effectuer les contrôles de la comptabilité. Mme MERAT rapporte que les contrôles effectués n'ont relevé aucune anomalie et que la lecture du bilan ici présent reflète la situation financière réelle de la ligue de Champagne. En conclusion elle demande à l'assemblée l'adoption du budget présenté.

Suite à ce rapport, aucune question n'est posée par l'assemblée et le bilan financier de l'exercice est adopté à l'unanimité par un vote à main levée.

Le mise du résultat de l'exercice en report à nouveau est également voté à l'unanimité.

- Élections des vérificateurs aux comptes pour la saison 2022-2023

Sont candidats et élus à l'unanimité M. GILLOT et M. HUMBLLOT.

- Budget prévisionnel 2022-2023

Le trésorier prend lecture du bilan prévisionnel qui est équilibré à 223 755 €.

Les principales augmentations de dépense sont les autres charges de gestion courante en lien avec les aides que la ligue sera amenée à apporter aux clubs.

Un grand développement de la féminisation va être mis en place par les organismes gouvernementaux, il faudra les adapter. Dans la pratique et pour favoriser la prise de licence auprès du public féminin, la gratuité de la part ligue sera étudiée.

Une question est posée par l'assemblée sur l'augmentation de près de 50 000 € du budget. Le trésorier y répond en précisant qu'il y a désormais une visibilité des aides que la ligue va recevoir de la région Grand Est et que les investissements en cibles électroniques vont pouvoir se faire. Le prix de ces cibles a augmenté ses derniers temps mais la participation des clubs restera la même.

La subvention de fonctionnement versé par le Grand EST au COCOTIR est désormais réparti en trois parts égales en les trois ligues du Grand EST et non réparti au prorata des licenciés, ainsi la ligue recevra près de 12 000€ au lieu de 6 000€ actuellement.

Ce budget prévisionnel est adopté à l'unanimité par un vote à main levée.

- Approbation des montants des parts Ligues :

Sont proposés pour la saison 2023-2024, le maintien des cotisations au même tarif que les saisons précédentes :

Cotisation ligue Adulte : 18€

Cotisation ligue Jeune : 16€

Cotisation club : 12€

Adopté à l'unanimité par un vote à main levée.

Le trésorier remercie l'assemblée pour la confiance apportée, le président quant à lui remercie Christophe LESIEUR, Cathy ANNEAU et Fabienne CORDIER pour la gestion de la trésorerie.

Rapport de commission

- Responsable Gestion Sportive

Le RGS Michel PILLIET, annonce l'élaboration et la distribution d'un cahier des charges pour l'organisation des championnats régionaux.

- Responsable Régionale Arbitrage

Le RRA, Christian KINTZLER, annonce que neufs arbitres « clubs » vont passer le niveau départemental en décembre 2022. Un nouvel appel à candidature pour devenir arbitre est lancé auprès des responsables de clubs pour le diffuser auprès des licenciés, rappelant que la moyenne d'âge des arbitres de la ligue est de 59 ans.

Lors de son intervention, Christian remet la carte d'arbitre international ISSF à Nathalie FLOQUET qui sera arbitre au JO 2024 et qui prépare l'examen d'arbitre International ParaTir.

- Formation / Entraînement / École de tir

Christophe LESIEUR remercie le stand de Chalons en Champagne qui a accueilli la majorité des formations qui ont pu de nouveau être dispensées cette année avec l'intervention d'un formateur extérieur.

Un livret de formation a été distribué à l'ensemble des clubs, certaines ont vite été complètes, montrant le besoin et la demande qu'il y a eu sein de la ligue.

Comme les autres années, une dotation en plomb a été faite aux clubs ayant des jeunes des écoles de tir ayant participé au championnat régional.

La dotation financière a également été reconduite.

Au niveau entraînement, le collectif régional a montré son bon fonctionnement en obtenant des bons résultats avec 4 médailles en championnat de France, 5 places de finalistes et 2 jeunes en équipe de France cadet.

Suite à la demande de la FFTir, il a été établi un recensement des référents entraînement au sein des clubs. Référents qui se sont réunis début octobre afin d'échanger sur leurs méthodes de travail.

Enfin Brian BAUDOIN rappelle l'existence du Champagne Tir Tournoi, un tournoi de quatre matchs en auto-arbitrage avant une grande finale.

- Administratif et Juridique

Cathy ANNEAU annonce que les statuts de la ligue seront élaborés au cours de la prochaine saison pour être en phase avec les nouveaux statuts de la FFTir qui vont être mis à jour. Au cours de la saison la commission n'a pas été sollicité.

- Pistolet

Laurent CLOUET déplore une baisse de nombre de tireurs pistolet suite à la crise sanitaire, mais que malgré cette diminution les résultats obtenus sont encourageants.

- Tir Sportif de Vitesse

Avant de prendre la parole, le responsable de commission Florian MARCHAL est félicité par le président pour ses titres de champion de France récemment obtenus.

Le TSV est représenté dans la ligue par une cinquantaine de tireurs répartis dans quatre clubs. Un concours international est organisé, le Champagne Trophy avec près de cinq cents participants. Quatre nouveaux moniteurs ont été formés, un nouveau club a été homologué (STC Chevillon).

- Arbalète

Patrick DEAFATE présente les bons résultats obtenus par les tireurs de la ligue lors des championnats de France.

La FFTIR a organisé en octobre 2021 un grand prix de France auquel six arbalétriers et deux arbitres de notre ligue ont répondu présents.

Au niveau règlement l'IR 900 se déroulera désormais sur une seule journée, la seconde journée sera réservée aux phases finales comme cela est fait à l'international.

Des animations au sein des clubs ou lors de championnats ont été faites, d'autres sont déjà programmés pour la saison à venir.

- TAR et Armes Anciennes

Bernard MERAT souligne une augmentation de nombre de participants dans les disciplines malgré le manque d'un pas de tir à 200m au sein de la ligue.

Les résultats au championnat de France d'Armes Anciennes sont bons ainsi qu'au niveau international pour un tireur.

Des stages de formation sont envisagés pour la saison à venir.

- Para-Tir

Nouvelle commission au sein de la ligue, cette commission a pour but de faire connaître et de promouvoir le handi-tir et para-tir.

De nombreuses animations et formations ont été faites. Dominique SOYEZ est devenue classifiée nationale et internationale de Para-Tir ; Thierry PONCELET est classificateur national.

Quatre arbitres de la Ligue ont participé à la coupe du monde Para-Tir de Châteauroux en septembre dernier.

- Carabine

Charles BORCK note la bonne présence des carabiniers de la Ligue sur les podiums des championnats de France et l'obtention de bons résultats avec notamment deux titres de Championne de France pour Manon HERBULOT et Madison CADET.

La performance de la saison revenant à Manon HERBULOT, surclassée en dame lors de la Rifle Cup à Châteauroux, épreuve qu'elle a brillamment remportée.

Élection des représentants de la ligue à l'assemblée fédérale

Le président fait appel des candidatures pour représenter la ligue lors de l'AG fédérale ; aucune candidature n'émerge de l'assemblée.

Le Comité Directeur quant à lui présente les candidats suivants :

Titulaires : F. KIEFER et C. LESIEUR

Suppléants : M. PILLIET et C. KINTZLER

Les candidats et suppléants sont élus à l'unanimité d'un vote à main levée.

Vœux de la Ligue de Champagne à l'Assemblée Générale de la Fédération Française de tir.

Les questions suivantes ont été émises :

1/ Est-il possible que les nouveaux licenciés reçoivent directement par mail sur leur adresse personnelle la procédure à suivre pour créer leur compte EDEN lors de la création de la licence par le club ?

Après discussion sur l'intérêt de cette demande, elle va être mise en place. Cela permettra également de communiquer toutes les informations et liens utiles aux nouveaux adhérents.

2/ La licence étant valable du 01 Septembre au 31 aout, est-il possible d'ouvrir les renouvellements pour la nouvelle saison dès le mois d'aout pour assurer la continuité et être toujours en règle pour les détenteurs d'armes ?

Cela n'est pas possible sur un point de vue comptable, les licences de la saison à venir ne peuvent pas être encaissées en aout. Mais les prochains nouveaux statuts vont être étudiés pour permettre un chevauchement de licence sur septembre, comme pour l'assurance.

3/ Quelle est la position de la FFTir sur la nouvelle réglementation des armes et munitions, notamment pour le cas des armes anciennes en cat D dont les munitions doivent être reclassées en cat B.

Le Président de la FFTir dit ne pas avoir eu le choix, cela a été imposé par le SCEA sans possibilité de négociation.

Questions diverses :

En fin d'assemblées, lors d'un moment d'échange, les questions suivantes ont été posées :

Pourquoi la licence n'est-elle plus valide jusqu'à fin septembre ? Il s'agit d'une mise à jour en phase avec les statuts de la FFTir.

Est-ce qu'il serait possible d'avoir une alerte pour la fin de validité du certificat médical ? *Cette alerte existe.*

Pourquoi la durée de validité du certificat médical n'est que d'un an et non de deux comme dans certaines disciplines ? *C'est pour être en règle avec le régime de détention d'armes.*

Serait-il possible de ne pas placer les formations en même temps que les championnats régionaux ou départementaux ? *Les dates sont fonctions de notre prestataire, l'embauche d'une nouvelle personne prochainement permettra plus de souplesse dans les propositions que l'on pourra faire.*

Est-ce qu'il serait possible de prioriser les présidents ou compétiteurs à certaines dates de formations ? *C'est très difficile à gérer un ordre de priorité pour l'accès à la formation, comme pour la précédente question, la présence d'une personne supplémentaire pouvant dispenser ces formations permettra plus de souplesse et de possibilités.*

Remise des mérites fédéraux

Madame Nathalie FLOQUET est récompensée du grade de Chevalier.

Monsieur Michel BOZZOLINI est récompensé du grade d'Officier.

Monsieur Michel SOYEZ est récompensé à titre posthume du grade de Commandeur.

L'ordre du jour étant clos, le président remercie l'assemblée et invite l'ensemble des participants à partager un verre de l'amitié.

Le secrétaire
A. GODET

Le Président
F. KIEFER